

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

10 novembre 2020

Date d'affichage :

23 novembre 2020

L'AN deux mille vingt, le **16 novembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 10 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, en visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, M. PAILLONCY, Mmes PARRAIN, PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Mickaël SEMANA

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale

absente excusée

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Evelyne VAUGIEN

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2020**

QUESTION N° 5

OBJET : Budget Principal : décision modificative n° 4

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

**Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire »
qui s'est réunie le 5 Novembre 2020.**

Il s'agit de la 4^{ème} décision modificative (DM) de l'année relative au budget principal.

Concernant le fonctionnement, la DM procède à un redéploiement des subventions de fonctionnement. En effet la plupart des sommes votées en fonds d'initiative n'ont pas été utilisées cette année en raison du contexte sanitaire. Parallèlement le monde associatif doit faire face lui aussi aux difficultés engendrées par celui-ci. La DM retranscrit donc les mouvements budgétaires nécessaires à la délibération spécifiquement liée à l'attribution de ces subventions exceptionnelles.

Concernant l'investissement, la non réalisation d'un certain nombre de programmes prévus sur l'année 2020 permet la suppression de l'emprunt d'équilibre en recettes (-691 278.96€). Néanmoins quelques ajustements à la hausse sont nécessaires notamment pour l'achat de logiciels (+24 000€), ainsi que pour la réfection du mur du cimetière (+69 000€).

Le détail par ligne est présenté dans le tableau qui suit :

COMMUNE DE RIOM

FONCTIONNEMENT

Article	Chapitre	LC	Libellé	Montant
6574	65	2914	fonds d'initiatives culture	-1800,00
6574	65	2916	fonds d'initiatives sports	-4000,00
6574	65	24283	fonds d'initiatives éco responsabilité	-2000,00
6574	65	31551	subventions exceptionnelles liées au COVID	7800,00
TOTAL DEPENSES				0,00
TOTAL RECETTES				0,00

INVESTISSEMENT

Article	Chapitre/ opération	LC	Libellé	Montant
2051	20	6795	logiciels	24000,00
21316	21	7609	travaux mur du cimetière	69000,00
2315	19010	30479	travaux boulevard RD2029	-200000,00
2313	23	1136	travaux dans les écoles	-50000,00
2313	23	14316	travaux sécurisation bâtiments communaux	-50000,00
2313	23	16742	travaux locaux de travail	-70000,00
2313	23	9387	réfection vestiaires gymnase Chabert	-130000,00
2313	23	25335	travaux de suivi toitures des serres municipales	-35000,00
2315	23	27394	mise en conformité avaloirs	-30000,00
2315	23	8819	travaux aménagements paysagers	-50000,00
2316	23	17883	restauration œuvres d'art	-20000,00
020	020	10703	dépenses imprévues	-149278,96
TOTAL DEPENSES				-691278,96
1641	16	10530	emprunt	-691278,96
TOTAL RECETTES				-691278,96

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver les modifications budgétaires décrites ci-dessus relatives au budget principal.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 16 novembre 2020

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL